



## **FORMATION Les fondamentaux de l'accompagnement et du soin à la personne**

### **PROGRAMME DE FORMATION**

#### **Public visé :**

Service à domicile, ESMS et EHPAP pour le personnel soignant ou accompagnant éducatif et social AS, AMP, AES

#### **Pré-requis :**

Travailleur de terrain ou en devenir, accompagnant la personne âgée ou en situation de handicap.

A partir de débutant.

#### **Objectifs pédagogiques :**

L'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne et dans le soin sont au cœur du travail journalier des soignants et des accompagnants, en structure ou à domicile. Afin d'accompagner dans la bientraitance et dans la conscience de ses gestes pour un suivi parfait, le professionnel doit acquérir les connaissances en lien avec ce qu'il pratique chaque jour, la technique des gestes et la rigueur de l'hygiène, la communication et la transmission de ses actes.

#### **► Savoir accompagner les actes de la vie quotidienne 2x7h (Le stagiaire apprend les gestes techniques et la théorie afférant à la situation)**

- Evaluer (utilisation des besoins fondamentaux, l'échelle des AVQ)
- Effectuer une toilette lavabo et lit en respectant les règles d'hygiène, la pudeur, la communication, l'utilisation du matériel
- Accompagner la prise de repas en respectant les régimes et prévenir les fausses routes
- Transmettre

**(Voir déroulé de formation fiche 1)**

**Le stagiaire à acquis en fin de formation la connaissance des outils d'évaluation qui permettent d'adapter l'accompagnement et le soin à la personne. Il sait procéder à une toilette complète lit et lavabo et l'aide à la prise des repas en respectant l'intimité, l'hygiène, la communication et les transmissions à effectuer pour le suivi de soins.**

**► Accompagner et connaître les pathologies et handicap, observer, mesurer et soigner 2x7h**

- Connaître les pathologie et handicap (AVC, Alzheimer, Parkinson, paralysies, déficiences, maladies psychiques)
- Observer l'état de santé du patient
- Soigner dans la limite des compétences du référentiel métier AS et AES.

**(Voir déroulé de formation fiche 2)**

**Le stagiaire à acquis en fin de formation la connaissance des pathologies et leur incidence sur le quotidien de la personne qu'il accompagne. Il sait observer et déceler les signes qui doivent alerter sur l'état de santé de la personne. Il sait faire les premiers soins dans le cadre de son référentiel de compétence.**

**► Définir, rédiger, accompagner le projet personnalisé 7h**

- Connaître le cadre juridique, loi 2002 et 2005
- Co-construire le projet personnalisé
- Mener et évaluer le projet personnalisé

**(Voir déroulé de formation fiche 3)**

**Le stagiaire à acquis en fin de formation la connaissance du cadre juridique qui accompagne les outils de la loi 2002 pour l'accompagnement et la co-construction du projet de vie de l'utilisateur. Il sait construire et rédiger un projet et l'évaluer.**

**► Accompagner la fin de vie 7h**

- Les attitudes devant la mort

- Le cadre juridique
- La communication en soin palliatif
- Accompagnement et soins de la personne handicapée et de la personne âgée en fin de vie

**(Voir déroulé de formation fiche 4)**

**Le stagiaire à acquis en fin de formation la connaissance du cadre juridique et des moyens qui sont donnés à l'accompagnement de la fin de vie en France. Il sait se positionner et communiquer en connaissance des étapes du deuil, et pratiquer les soins de confort pour les actes d'hygiène et de toilette.**

**Moyens pédagogiques, techniques et encadrement :**

Il est remis à chaque stagiaire une clé USB contenant des fiches pour appuis des connaissances délivrées lors de la formation.

**Intervenant**

La formation est dispensée par :

- Mme Sandrine Godon, diplômée AMP, AS, DEES, Master en management des structures médico-sociales et Licence en psychologie clinique, certifié en Bilan de compétence, formatrice.

**Suivi et évaluation :**

Feuille d'émargement

Quizz de connaissance avant et après la formation pour calculer l'écart de connaissances

Fiche d'évaluation de la formation

**Date / délais :** A la commande

**Lieu**

En intra

**Tarif**

Exonération de la TVA selon l'art.261 du CGI

**10000 euros (net de TVA) avec VAE DEAES ou DEAS incluses pour vos salariés sur l'année en cours.**

☎ : 06 71 14 00 54 / ✉ [formationactionconseil@gmail.com](mailto:formationactionconseil@gmail.com)

🌐 : [fac-crisis.fr](http://fac-crisis.fr)

SIRET : 904 144094 00011 - N° Déclaration d'activité : 11910915891